



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Calcul des pensions

Question écrite n° 38411

Texte de la question

M Jean Kiffer appelle l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'emploi sur la situation des engages volontaires qui ont servi dans l'armée française, entre 1953 et 1962. En effet, beaucoup d'entre eux étaient sans emploi au moment de leur engagement. Des lors, les périodes qu'ils ont passées dans l'armée ne sont pas prises en compte pour le calcul de leur retraite. Cette situation se renouvelle aujourd'hui ou de jeunes chômeurs s'engagent au Liban ou au Tchad en devancant l'appel. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les mesures qui pourraient être prises pour améliorer la retraite de ces engages volontaires.

Données clés

Auteur : [M. Kiffer Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38411

Rubrique : Retraites: generalites

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1214